



APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT RESTREINT

Mission de Commissariat aux Comptes Cahier des charges : exercices 2024-2029

Date limite de candidature : 13/05/2024

Votre correspondant Grdr :

Adresse : 26 bis rue Kleber - 93100 Montreuil

Courriels de transmission :

- jean-marc.pradelle@grdr.org (CA- Président)
- mathilde.chassot@free.fr (CA- Trésorière)
- malick.khadra@grdr.org (CA - Intérim de la trésorière, à partir du 1^{er} mai)
- olivier.lemasson@grdr.org (Directeur exécutif)

Téléphone : 01 48 57 75 80 (secrétariat du Grdr)

Personne contact : Jean Marc Pradelle, Président

Préambule

Mesdames, Messieurs,

Le « Grdr Migration-Citoyenneté-Développement » est une association internationale de solidarité de droit français composée de professionnels (agronomes, économistes, sociologues, géographes, urbanistes, travailleurs sociaux...) qui mettent leur savoir-faire au service des populations des territoires sur lesquels il agit, dans 5 pays en Afrique de l'ouest, 2 pays en Afrique du Nord et en France [www.grdr.org].

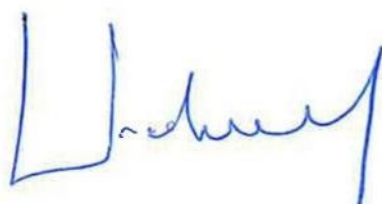
Dans ce contexte, un appel à manifestation d'intérêt restreint pour la mission de commissariat aux comptes pour les exercices 2024 à 2029 est lancé par notre association.

Pour toute information complémentaire, Jean-Marc PRADELLE (Président) et Mathilde CHASSOT (Trésorière) et Malick KHADRA (membre du CA) se tiennent à votre disposition aux adresses et numéro de téléphone (1^{ère} p).

Le calendrier des modalités de sélection est le suivant :

- Appel à manifestation d'intérêt ouvert (avril 2024)
- Réponses attendues : dossier complet – cf. p.4. (13 mai 2024)
- Entretiens avec les cabinets intéressés (mai 2024)
- Sélection (juin 2024)
- Validation par AG du Grdr (22 juin 2024)

Très sincèrement,



GRDR
26 bis, rue Kléber
93100 MONTREUIL
Tél. 01 48 57 75 80 - Fax : 01 48 57 59 75
Siret : 310 270 640 00082

Le Président du Grdr,
Jean Marc Pradelle.

Appel à manifestation d'intérêt restreint

A. Présentation du Grdr

Le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement est une association internationale de solidarité, de droit français, composée de professionnels (agronomes, économistes, sociologues, géographes, urbanistes, travailleurs sociaux...) qui mettent leur savoir-faire au service des populations des territoires sur lesquels il agit.

Créé en 1969 sous l'impulsion de ressortissants d'Afrique de l'ouest vivant en France, le Grdr est l'une des rares associations menant des actions de développement à la fois dans les pays de départ, de passage et d'accueil (Afrique de l'Ouest, Maghreb et France).

Le Grdr inscrit son action dans la durée à travers une approche de proximité renforcée par une base associative locale, les Conseils d'Orientation et de Suivi (COS) qui viennent en appui à nos équipes de terrain.

Pour plus d'infos : www.grdr.org

B. Objet de l'appel à concurrence

Suite à la clôture de son premier cahier des charges (2018/2023), le Grdr doit désigner son commissaire aux comptes titulaire ainsi que son commissaire aux comptes suppléant pour une durée de 6 ans, à compter de l'exercice 2024.

L'exercice comptable de l'association coïncidant avec l'année civile : la période concernée s'étale du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2029 (5 exercices).

1. Caractéristiques de la prestation

Le Grdr est une association loi 1901, de droit privé, disposant d'un budget évoluant entre 6.000.000 € et 7.000.000 € (2021-2022), et un staff d'environ 40 salariés de droit français et 80 de droits nationaux ouest africains.

Le total du bilan 2021 est de 8 394k€ et celui de 2022 de 14 593k€ et le total du Compte de résultats 2021 est de 6 665k€ et celui de 2022 est de 7 020k€.

Le Grdr intervient en France et en Europe et dispose d'accords d'établissements dans 7 pays en Afrique du Nord (Algérie, Tunisie) et de l'Ouest (Mauritanie, Sénégal, Mali, Guinée Bissau, Guinée). L'association est enfin financée par des fonds publics en majorité français et européens et des fonds privés dont principalement le CCFD-Terre solidaire et la Fondation Abbé Pierre.

L'association dispose d'un service administratif et financier qui assure les tâches de gestion, de suivi et de contrôle des opérations et une comptabilité analytique qui permet de suivre les différentes initiatives cofinancées par ses bailleurs, à savoir :

- La tenue d'une comptabilité générale et analytique par financement ;
- L'enregistrement des conventions et contrats de financement ;
- Le suivi de la maquette financière et des dotations budgétaires pour ses établissements, ses partenaires et les bénéficiaires tiers ;
- L'édition et la signature des actes attributifs de subvention ;
- Le contrôle qualité gestion des circuits administratifs et financiers mis en place ;
- La préparation et l'envoi des rapports intermédiaires et annuels de mise en œuvre adressés aux bailleurs avec l'appui de chaque site.
- Le pilotage qualitatif et quantitatif via un cahier de procédures interne mis à jour annuellement.

Le Grdr ne s'attache pas les services d'un expert-comptable.

Les prestations à réaliser par le commissaire aux comptes couvrent l'ensemble des prestations de contrôle et de certification des comptes prévues par la réglementation, principalement :

- Les prestations d'audit permettant la certification des comptes annuels ;
- Les vérifications spécifiques ;
- Les échanges techniques concernant les problématiques comptables et fiscales ;
- La rédaction, en 3 exemplaires, des rapports annuels ;
- La présence d'un représentant du commissaire aux comptes aux assemblées générales (organisées habituellement fin juin début juillet de l'année N+1) ;
- La certification des dépenses liées aux fonds européens spécifiques type FSE (tout document nécessitant la certification du Commissaire aux Comptes) ;
- Des consultations en matière comptable et fiscale ;
- Des consultations dans la rédaction des actes juridiques à composante financière passés avec des tiers.

2. Conditions de la consultation

Les candidats auront à fournir un dossier comprenant :

- La copie du présent cahier des charges signé, dont toutes les pages devront être paraphées ;
- L'annexe datée et signée ;
- Une attestation sur l'honneur d'avoir satisfait aux obligations sociales et fiscales ;
- Une note présentant la méthodologie de travail (nombre d'interventions, durée, date, méthodes de contrôle, ...) ;
- Une proposition financière datée et signée, qui détaillera les différents postes budgétaires, le mode de calcul de la prestation ainsi que le taux de revalorisation annuel éventuel ;
- Une note de présentation du cabinet, qui détaillera l'expérience en matière d'expertise comptable des associations non fiscalisées et agissant dans les domaines de la solidarité internationale et de l'intégration en France. Une maîtrise des mécanismes des fonds européens spécifique (FSE, FAMI) est un plus.

3. Modalités de sélection

Les dossiers seront sélectionnés selon les critères suivants (définis par le Conseil d'Administration) :

- Méthodologie de travail ;
- Coût de la prestation ;
- Expérience dans le domaine du commissariat aux comptes des associations loi 1901 ;
- Expérience dans le domaine du commissariat aux comptes dans les domaines de la solidarité internationale et de l'intégration en France.

L'évaluation des dossiers sera effectuée par une commission ad hoc du Conseil d'Administration.

Suite à cet appel d'offre et aux entretiens qui seront menés, l'Assemblée Générale du 22 juin 2024 désignera, parmi les candidats reçus, un commissaire aux comptes titulaire et un commissaire aux comptes suppléant, choisis selon les critères mentionnés plus haut.

C. Conditions de la candidature et calendrier

L'appel à concurrence, est téléchargeable sur le site du Grdr : www.grdr.org

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable. Il en sera de même pour les dossiers surchargés, raturés ou illisibles.

Les dossiers devront être adressés avant le **13/05/2024** inclus (cachet de la poste faisant foi) en 2 exemplaires papier à l'adresse ci-dessous et un exemplaire par courriel :

Association Grdr
Appel à Concurrence CAC 2024/2030
26-bis rue Kleber
93100 Montreuil

Courriel : jean-marc.pradelle@grdr.org

Les entretiens avec les cabinets sélectionnés auront lieu entre le 16 et le 31 mai 2024.

Annexe N°1

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LE CABINET

Nom du cabinet	
Numéro de téléphone	
Adresse du site internet	
Statut de l'entreprise	
Nom, Prénom et Fonction du Dirigeant	
Capital Social (en euros)	
Année de création	
Chiffre d'affaires 2023	
Code SIRET	
Code NAF	
Nombre d'employés	
Certification Qualité	
Nom et Prénom du Correspondant	
Fonction du Correspondant	
Adresse de courriel du Correspondant	